L'affaire Saint Boy commence le vendredi 6 août 2021, lorsque le cheval Saint Boy refuse de sauter pendant l'épreuve féminine d'équitation du <u>pentathlon moderne aux Jeux olympiques d'été de 2020</u>, à <u>Tokyo</u>. Ce cheval, tiré au sort pour l'épreuve de <u>saut d'obstacles</u> de la pentathlonienne en tête du classement, <u>Annika Schleu</u>, est longuement <u>cravaché</u> et <u>éperonné</u> par sa cavalière sur les conseils de son entraîneuse Kim Raisner, qui le frappe du poing. Il entame néanmoins son parcours, puis heurte un <u>obstacle</u> et refuse de continuer.

Les images d'Annika Schleu en larmes sur ce cheval font le tour du monde, suscitant des réactions très variées dans la presse et sur les <u>réseaux sociaux</u>, allant de l'empathie pour la pentathlonienne en accusant le cheval d'être « une carne », jusqu'à l'empathie pour Saint Boy, en accusant la cavalière et son entraîneuse de maltraitance, voire de <u>cruauté envers l'animal</u>. Le lendemain de l'épreuve, Kim Raisner est disqualifiée jusqu'à la fin des jeux en raison du coup qu'elle a porté à Saint Boy. Des associations de <u>protection animale</u> demandent l'interdiction de l'équitation en pentathlon, voire l'interdiction totale des épreuves d'équitation aux Jeux olympiques.

Cette affaire pousse l'<u>Union internationale de pentathlon moderne</u> (UIPM) à modifier l'épreuve d'équitation, avec une baisse de la hauteur des obstacles à franchir et de la longueur du parcours. L'UIPM annonce aussi l'élimination de l'équitation des épreuves de pentathlon moderne après les <u>Jeux olympiques d'été de 2024</u>. Annika Schleu et Kim Raisner sont acquittées des accusations de maltraitance animale début 2022.

L'<u>affaire Saint Boy</u> commence le vendredi 6 août 2021, lorsque le cheval Saint Boy refuse de sauter pendant l'épreuve féminine d'équitation du <u>pentathlon moderne aux Jeux olympiques d'été de 2020</u>, à <u>Tokyo</u>. Ce cheval, tiré au sort pour l'épreuve de <u>saut d'obstacles</u> de la pentathlonienne en tête du classement, <u>Annika Schleu</u>, est longuement <u>cravaché</u> et <u>éperonné</u> par sa cavalière sur les conseils de son entraîneuse Kim Raisner, qui le frappe du poing. Il entame néanmoins son parcours, puis heurte un <u>obstacle</u> et refuse de continuer.

Les images d'Annika Schleu en larmes sur ce cheval font le tour du monde, suscitant des réactions très variées dans la presse et sur les <u>réseaux sociaux</u>, allant de l'empathie pour la pentathlonienne en accusant le cheval d'être « une carne », jusqu'à l'empathie pour Saint Boy, en accusant la cavalière et son entraîneuse de maltraitance, voire de <u>cruauté envers l'animal</u>. Le lendemain de l'épreuve, Kim Raisner est disqualifiée jusqu'à la fin des jeux en raison du coup qu'elle a porté à Saint Boy. Des associations de <u>protection animale</u> demandent l'interdiction de l'équitation en pentathlon, voire l'interdiction totale des épreuves d'équitation aux Jeux olympiques.

Cette affaire pousse l'<u>Union internationale de pentathlon moderne</u> (UIPM) à modifier l'épreuve d'équitation, avec une baisse de la hauteur des obstacles à franchir et de la longueur du parcours. L'UIPM annonce aussi l'élimination de l'équitation des épreuves de pentathlon moderne après les <u>Jeux olympiques d'été de 2024</u>. Annika Schleu et Kim Raisner sont acquittées des accusations de maltraitance animale début 2022.

L'affaire Saint Boy commence le vendredi 6 août 2021, lorsque le cheval Saint Boy refuse de sauter pendant l'épreuve féminine d'équitation du <u>pentathlon moderne aux Jeux olympiques d'été de 2020</u>, à <u>Tokyo</u>. Ce cheval, tiré au sort pour l'épreuve de <u>saut d'obstacles</u> de la pentathlonienne en tête du classement, <u>Annika Schleu</u>, est longuement <u>cravaché</u> et <u>éperonné</u> par sa cavalière sur les conseils de son entraîneuse Kim Raisner, qui le frappe du poing. Il entame néanmoins son parcours, puis heurte un <u>obstacle</u> et refuse de continuer.

Les images d'Annika Schleu en larmes sur ce cheval font le tour du monde, suscitant des réactions très variées dans la presse et sur les <u>réseaux sociaux</u>, allant de l'empathie pour la pentathlonienne en

accusant le cheval d'être « une carne », jusqu'à l'empathie pour Saint Boy, en accusant la cavalière et son entraîneuse de maltraitance, voire de <u>cruauté envers l'animal</u>. Le lendemain de l'épreuve, Kim Raisner est disqualifiée jusqu'à la fin des jeux en raison du coup qu'elle a porté à Saint Boy. Des associations de <u>protection animale</u> demandent l'interdiction de l'équitation en pentathlon, voire l'interdiction totale des épreuves d'équitation aux Jeux olympiques.

Cette affaire pousse l'<u>Union internationale de pentathlon moderne</u> (UIPM) à modifier l'épreuve d'équitation, avec une baisse de la hauteur des obstacles à franchir et de la longueur du parcours. L'UIPM annonce aussi l'élimination de l'équitation des épreuves de pentathlon moderne après les <u>Jeux olympiques d'été de 2024</u>. Annika Schleu et Kim Raisner sont acquittées des accusations de maltraitance animale début 2022.

L'affaire Saint Boy commence le vendredi 6 août 2021, lorsque le cheval Saint Boy refuse de sauter pendant l'épreuve féminine d'équitation du <u>pentathlon moderne aux Jeux olympiques d'été de 2020</u>, à <u>Tokyo</u>. Ce cheval, tiré au sort pour l'épreuve de <u>saut d'obstacles</u> de la pentathlonienne en tête du classement, <u>Annika Schleu</u>, est longuement <u>cravaché</u> et <u>éperonné</u> par sa cavalière sur les conseils de son entraîneuse Kim Raisner, qui le frappe du poing. Il entame néanmoins son parcours, puis heurte un <u>obstacle</u> et refuse de continuer.

Les images d'Annika Schleu en larmes sur ce cheval font le tour du monde, suscitant des réactions très variées dans la presse et sur les <u>réseaux sociaux</u>, allant de l'empathie pour la pentathlonienne en accusant le cheval d'être « une carne », jusqu'à l'empathie pour Saint Boy, en accusant la cavalière et son entraîneuse de maltraitance, voire de <u>cruauté envers l'animal</u>. Le lendemain de l'épreuve, Kim Raisner est disqualifiée jusqu'à la fin des jeux en raison du coup qu'elle a porté à Saint Boy. Des associations de <u>protection animale</u> demandent l'interdiction de l'équitation en pentathlon, voire l'interdiction totale des épreuves d'équitation aux Jeux olympiques.

Cette affaire pousse l'<u>Union internationale de pentathlon moderne</u> (UIPM) à modifier l'épreuve d'équitation, avec une baisse de la hauteur des obstacles à franchir et de la longueur du parcours. L'UIPM annonce aussi l'élimination de l'équitation des épreuves de pentathlon moderne après les <u>Jeux olympiques d'été de 2024</u>. Annika Schleu et Kim Raisner sont acquittées des accusations de maltraitance animale début 2022.

L'affaire Saint Boy commence le vendredi 6 août 2021, lorsque le cheval Saint Boy refuse de sauter pendant l'épreuve féminine d'équitation du <u>pentathlon moderne aux Jeux olympiques d'été de 2020</u>, à <u>Tokyo</u>. Ce cheval, tiré au sort pour l'épreuve de <u>saut d'obstacles</u> de la pentathlonienne en tête du classement, <u>Annika Schleu</u>, est longuement <u>cravaché</u> et <u>éperonné</u> par sa cavalière sur les conseils de son entraîneuse Kim Raisner, qui le frappe du poing. Il entame néanmoins son parcours, puis heurte un <u>obstacle</u> et refuse de continuer.

Les images d'Annika Schleu en larmes sur ce cheval font le tour du monde, suscitant des réactions très variées dans la presse et sur les <u>réseaux sociaux</u>, allant de l'empathie pour la pentathlonienne en accusant le cheval d'être « une carne », jusqu'à l'empathie pour Saint Boy, en accusant la cavalière et son entraîneuse de maltraitance, voire de <u>cruauté envers l'animal</u>. Le lendemain de l'épreuve, Kim Raisner est disqualifiée jusqu'à la fin des jeux en raison du coup qu'elle a porté à Saint Boy. Des associations de <u>protection animale</u> demandent l'interdiction de l'équitation en pentathlon, voire l'interdiction totale des épreuves d'équitation aux Jeux olympiques.

Cette affaire pousse l'<u>Union internationale de pentathlon moderne</u> (UIPM) à modifier l'épreuve d'équitation, avec une baisse de la hauteur des obstacles à franchir et de la longueur du parcours. L'UIPM annonce aussi l'élimination de l'équitation des épreuves de pentathlon moderne après

les <u>Jeux olympiques d'été de 2024</u>. Annika Schleu et Kim Raisner sont acquittées des accusations de maltraitance animale début 2022.

L'affaire Saint Boy commence le vendredi 6 août 2021, lorsque le cheval Saint Boy refuse de sauter pendant l'épreuve féminine d'équitation du <u>pentathlon moderne aux Jeux olympiques d'été de 2020</u>, à <u>Tokyo</u>. Ce cheval, tiré au sort pour l'épreuve de <u>saut d'obstacles</u> de la pentathlonienne en tête du classement, <u>Annika Schleu</u>, est longuement <u>cravaché</u> et <u>éperonné</u> par sa cavalière sur les conseils de son entraîneuse Kim Raisner, qui le frappe du poing. Il entame néanmoins son parcours, puis heurte un obstacle et refuse de continuer.

Les images d'Annika Schleu en larmes sur ce cheval font le tour du monde, suscitant des réactions très variées dans la presse et sur les <u>réseaux sociaux</u>, allant de l'empathie pour la pentathlonienne en accusant le cheval d'être « une carne », jusqu'à l'empathie pour Saint Boy, en accusant la cavalière et son entraîneuse de maltraitance, voire de <u>cruauté envers l'animal</u>. Le lendemain de l'épreuve, Kim Raisner est disqualifiée jusqu'à la fin des jeux en raison du coup qu'elle a porté à Saint Boy. Des associations de <u>protection animale</u> demandent l'interdiction de l'équitation en pentathlon, voire l'interdiction totale des épreuves d'équitation aux Jeux olympiques.

Cette affaire pousse l'<u>Union internationale de pentathlon moderne</u> (UIPM) à modifier l'épreuve d'équitation, avec une baisse de la hauteur des obstacles à franchir et de la longueur du parcours. L'UIPM annonce aussi l'élimination de l'équitation des épreuves de pentathlon moderne après les <u>Jeux olympiques d'été de 2024</u>. Annika Schleu et Kim Raisner sont acquittées des accusations de maltraitance animale début 2022.

L'<u>affaire Saint Boy</u> commence le vendredi 6 août 2021, lorsque le cheval Saint Boy refuse de sauter pendant l'épreuve féminine d'équitation du <u>pentathlon moderne aux Jeux olympiques d'été de 2020</u>, à <u>Tokyo</u>. Ce cheval, tiré au sort pour l'épreuve de <u>saut d'obstacles</u> de la pentathlonienne en tête du classement, <u>Annika Schleu</u>, est longuement <u>cravaché</u> et <u>éperonné</u> par sa cavalière sur les conseils de son entraîneuse Kim Raisner, qui le frappe du poing. Il entame néanmoins son parcours, puis heurte un <u>obstacle</u> et refuse de continuer.

Les images d'Annika Schleu en larmes sur ce cheval font le tour du monde, suscitant des réactions très variées dans la presse et sur les <u>réseaux sociaux</u>, allant de l'empathie pour la pentathlonienne en accusant le cheval d'être « une carne », jusqu'à l'empathie pour Saint Boy, en accusant la cavalière et son entraîneuse de maltraitance, voire de <u>cruauté envers l'animal</u>. Le lendemain de l'épreuve, Kim Raisner est disqualifiée jusqu'à la fin des jeux en raison du coup qu'elle a porté à Saint Boy. Des associations de <u>protection animale</u> demandent l'interdiction de l'équitation en pentathlon, voire l'interdiction totale des épreuves d'<u>équitation aux Jeux olympiques</u>.

Cette affaire pousse l'<u>Union internationale de pentathlon moderne</u> (UIPM) à modifier l'épreuve d'équitation, avec une baisse de la hauteur des obstacles à franchir et de la longueur du parcours. L'UIPM annonce aussi l'élimination de l'équitation des épreuves de pentathlon moderne après les <u>Jeux olympiques d'été de 2024</u>. Annika Schleu et Kim Raisner sont acquittées des accusations de maltraitance animale début 2022.

L'affaire Saint Boy commence le vendredi 6 août 2021, lorsque le cheval Saint Boy refuse de sauter pendant l'épreuve féminine d'équitation du <u>pentathlon moderne aux Jeux olympiques d'été de 2020</u>, à <u>Tokyo</u>. Ce cheval, tiré au sort pour l'épreuve de <u>saut d'obstacles</u> de la pentathlonienne en tête du classement, <u>Annika Schleu</u>, est longuement <u>cravaché</u> et <u>éperonné</u> par sa cavalière sur les conseils de son entraîneuse Kim Raisner, qui le frappe du poing. Il entame néanmoins son parcours, puis heurte un obstacle et refuse de continuer.

Les images d'Annika Schleu en larmes sur ce cheval font le tour du monde, suscitant des réactions très variées dans la presse et sur les <u>réseaux sociaux</u>, allant de l'empathie pour la pentathlonienne en accusant le cheval d'être « une carne », jusqu'à l'empathie pour Saint Boy, en accusant la cavalière et son entraîneuse de maltraitance, voire de <u>cruauté envers l'animal</u>. Le lendemain de l'épreuve, Kim Raisner est disqualifiée jusqu'à la fin des jeux en raison du coup qu'elle a porté à Saint Boy. Des associations de <u>protection animale</u> demandent l'interdiction de l'équitation en pentathlon, voire l'interdiction totale des épreuves d'équitation aux Jeux olympiques.

Cette affaire pousse l'<u>Union internationale de pentathlon moderne</u> (UIPM) à modifier l'épreuve d'équitation, avec une baisse de la hauteur des obstacles à franchir et de la longueur du parcours. L'UIPM annonce aussi l'élimination de l'équitation des épreuves de pentathlon moderne après les <u>Jeux olympiques d'été de 2024</u>. Annika Schleu et Kim Raisner sont acquittées des accusations de maltraitance animale début 2022.

L'affaire Saint Boy commence le vendredi 6 août 2021, lorsque le cheval Saint Boy refuse de sauter pendant l'épreuve féminine d'équitation du <u>pentathlon moderne aux Jeux olympiques d'été de 2020</u>, à <u>Tokyo</u>. Ce cheval, tiré au sort pour l'épreuve de <u>saut d'obstacles</u> de la pentathlonienne en tête du classement, <u>Annika Schleu</u>, est longuement <u>cravaché</u> et <u>éperonné</u> par sa cavalière sur les conseils de son entraîneuse Kim Raisner, qui le frappe du poing. Il entame néanmoins son parcours, puis heurte un <u>obstacle</u> et refuse de continuer.

Les images d'Annika Schleu en larmes sur ce cheval font le tour du monde, suscitant des réactions très variées dans la presse et sur les <u>réseaux sociaux</u>, allant de l'empathie pour la pentathlonienne en accusant le cheval d'être « une carne », jusqu'à l'empathie pour Saint Boy, en accusant la cavalière et son entraîneuse de maltraitance, voire de <u>cruauté envers l'animal</u>. Le lendemain de l'épreuve, Kim Raisner est disqualifiée jusqu'à la fin des jeux en raison du coup qu'elle a porté à Saint Boy. Des associations de <u>protection animale</u> demandent l'interdiction de l'équitation en pentathlon, voire l'interdiction totale des épreuves d'<u>équitation aux Jeux olympiques</u>.

Cette affaire pousse l'<u>Union internationale de pentathlon moderne</u> (UIPM) à modifier l'épreuve d'équitation, avec une baisse de la hauteur des obstacles à franchir et de la longueur du parcours. L'UIPM annonce aussi l'élimination de l'équitation des épreuves de pentathlon moderne après les <u>Jeux olympiques d'été de 2024</u>. Annika Schleu et Kim Raisner sont acquittées des accusations de maltraitance animale début 2022.

L'affaire Saint Boy commence le vendredi 6 août 2021, lorsque le cheval Saint Boy refuse de sauter pendant l'épreuve féminine d'équitation du <u>pentathlon moderne aux Jeux olympiques d'été de 2020</u>, à <u>Tokyo</u>. Ce cheval, tiré au sort pour l'épreuve de <u>saut d'obstacles</u> de la pentathlonienne en tête du classement, <u>Annika Schleu</u>, est longuement <u>cravaché</u> et <u>éperonné</u> par sa cavalière sur les conseils de son entraîneuse Kim Raisner, qui le frappe du poing. Il entame néanmoins son parcours, puis heurte un <u>obstacle</u> et refuse de continuer.

Les images d'Annika Schleu en larmes sur ce cheval font le tour du monde, suscitant des réactions très variées dans la presse et sur les <u>réseaux sociaux</u>, allant de l'empathie pour la pentathlonienne en accusant le cheval d'être « une carne », jusqu'à l'empathie pour Saint Boy, en accusant la cavalière et son entraîneuse de maltraitance, voire de <u>cruauté envers l'animal</u>. Le lendemain de l'épreuve, Kim Raisner est disqualifiée jusqu'à la fin des jeux en raison du coup qu'elle a porté à Saint Boy. Des associations de <u>protection animale</u> demandent l'interdiction de l'équitation en pentathlon, voire l'interdiction totale des épreuves d'équitation aux Jeux olympiques.

Cette affaire pousse l'<u>Union internationale de pentathlon moderne</u> (UIPM) à modifier l'épreuve d'équitation, avec une baisse de la hauteur des obstacles à franchir et de la longueur du parcours. L'UIPM annonce aussi l'élimination de l'équitation des épreuves de pentathlon moderne après les <u>Jeux olympiques d'été de 2024</u>. Annika Schleu et Kim Raisner sont acquittées des accusations de maltraitance animale début 2022.

L'affaire Saint Boy commence le vendredi 6 août 2021, lorsque le cheval Saint Boy refuse de sauter pendant l'épreuve féminine d'équitation du <u>pentathlon moderne aux Jeux olympiques d'été de 2020</u>, à <u>Tokyo</u>. Ce cheval, tiré au sort pour l'épreuve de <u>saut d'obstacles</u> de la pentathlonienne en tête du classement, <u>Annika Schleu</u>, est longuement <u>cravaché</u> et <u>éperonné</u> par sa cavalière sur les conseils de son entraîneuse Kim Raisner, qui le frappe du poing. Il entame néanmoins son parcours, puis heurte un obstacle et refuse de continuer.

Les images d'Annika Schleu en larmes sur ce cheval font le tour du monde, suscitant des réactions très variées dans la presse et sur les <u>réseaux sociaux</u>, allant de l'empathie pour la pentathlonienne en accusant le cheval d'être « une carne », jusqu'à l'empathie pour Saint Boy, en accusant la cavalière et son entraîneuse de maltraitance, voire de <u>cruauté envers l'animal</u>. Le lendemain de l'épreuve, Kim Raisner est disqualifiée jusqu'à la fin des jeux en raison du coup qu'elle a porté à Saint Boy. Des associations de <u>protection animale</u> demandent l'interdiction de l'équitation en pentathlon, voire l'interdiction totale des épreuves d'<u>équitation aux Jeux olympiques</u>.

Cette affaire pousse l'<u>Union internationale de pentathlon moderne</u> (UIPM) à modifier l'épreuve d'équitation, avec une baisse de la hauteur des obstacles à franchir et de la longueur du parcours. L'UIPM annonce aussi l'élimination de l'équitation des épreuves de pentathlon moderne après les <u>Jeux olympiques d'été de 2024</u>. Annika Schleu et Kim Raisner sont acquittées des accusations de maltraitance animale début 2022.